

STAGE INTERNATIONAL D'ÉTÉ EN DIDACTIQUE DU FLE


Wallonie - Bruxelles
International.be


LA FIPF
Fédération Internationale des Professeurs de Français

2023

15 BOURSES

POUR DES STAGES DE DIDACTIQUE DU
FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE/SECONDE

LOUVAIN-LA-NEUVE

24 juillet au 11 aout

www.uclouvain.be/stage-fle



LIÈGE

1 aout au 17 aout

<http://bit.ly/islvuliegeete>



Les bourses sont destinées aux professeurs ou aux futurs professeurs de français qui répondent aux critères suivants :

- Les candidats doivent faire partie d'une association nationale de professeurs de français et y être actifs depuis au moins deux ans. Ils doivent également être prioritairement âgés de moins de 40 ans. Néanmoins, 6 bourses pourraient être attribuées à des professeurs de plus de 40 ans. Ils devront joindre à leur dossier une lettre de recommandation de leur président(e) d'association.
- Les candidats doivent être ressortissants de pays avec lesquels WBI (Wallonie-Bruxelles International) ne possède pas d'accords de collaboration ou d'offre exprimée par son réseau extérieur pour ce genre de stages. Il s'agit donc essentiellement de personnes d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud, d'Afrique subsaharienne et des pays d'Asie du Sud-Est (voir liste ci-dessous).
- Les candidats doivent s'engager à relayer l'enseignement expérimenté en Belgique en insérant leurs acquis dans un ou plusieurs projets de leur association. Il sera demandé au boursier de rendre compte de ce suivi via un petit rapport dans l'année qui suit.
- Les candidats s'engagent à se rendre disponibles pour suivre l'ensemble des cours de la formation.

PRÉSENTIEL

La bourse couvre :

- Les frais d'inscription pour les 3 semaines de stage,
- Les frais de logement pour les 3 semaines de stage (chambre d'étudiant dans un appartement communautaire),
- Un forfait de plus ou moins 300 euros comme aide à la vie sur place.

La bourse ne couvre pas les frais de voyage, de visa, les activités culturelles qui restent à la charge du participant.

Les demandes doivent parvenir à l'ABPF
au plus tard **pour le 14 mai 2023.**



PAYS EXCLUS POUR CES DEMANDES DE BOURSES :

Acadie / Afrique du Sud / Algérie / Allemagne / Autriche / Brésil / Bulgarie / Cambodge / Canada / Chili / Chine / Croatie / Cuba / Égypte / Espagne / Estonie / États-Unis / Géorgie / Grèce / Hongrie / Inde / Iran / Irlande / Israël / Italie + offre spécifique pour le Val d'Aoste / Japon / Lettonie / Lituanie / Louisiane / Macédoine du Nord / Maroc / Moldavie / Monténégro / Ouzbékistan / Palestine / Pays-Bas / Pologne / Portugal / République slovaque / République tchèque / Roumanie / Royaume-Uni / Russie / Serbie / Slovénie / Tunisie / Turquie / Ukraine / Uruguay / Vietnam

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'ABPF :

- soit par mail à secretariat@abpf.be avec une copie adressée à : genevieve.geron@uclouvain.be
- soit par la poste à : Geneviève Geron
Bte L3.03.11
Place Blaise Pascal, 1
1348 Louvain-la-Neuve
Belgique


Association belge des professeurs de français
de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

1. une lettre de motivation (en tenant compte des critères de sélection) qui précise ce que leur association gagnerait concrètement à ce qu'elle/il puisse participer à ce stage, en citant des projets où il/elle pourrait insérer leurs acquis pédagogiques,
2. un CV,
3. une lettre de recommandation du président(e) d'association,
4. un engagement à se rendre disponible toute la durée de la formation,
5. un engagement pour la prise en charge personnelle des frais de transport.